

*Ajournement*

L'honorable député a souligné la décision du CRTC, qui prolonge les droits pour un an, et à ce sujet, je n'ai pas l'intention de faire des observations. Et je puis assurer mon honorable ami que la façon dont il a traité le problème suffit à me convaincre qu'il a fait des suggestions très sérieuses, et que je m'empresserai de soumettre dès

demain toutes ses observations au ministre, et nous allons essayer de trouver une solution équitable aux problèmes vraiment sérieux qu'il a soulevés.

[Traduction]

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)

---